

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3173 - Jeudi 07 Juin 2018 - Prix : 200 Fc

GROGNE DES ÉLÈVES DU PUBLIC

L'intersyndicale droite dans ses bottes



Dirigeants de l'intersyndicale de l'éducation face à la presse

Prières aux heures officielles Du 06 au 10 Juin 2018

Lever du soleil:
06h 21mn
Coucher du soleil:
17h 49mn

Fadjr : 05h 11mn
Dhouhr : 12h 10mn
Ansr : 15h 03mn
Maghrib: 17h 52mn
Incha: 19h 06mn



ECONOMIE

Le Directeur-pays de la Banque Mondiale reçu à Beit Salam

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Mohamed Issimaila : "le président met en jeu son mandat"



Mohamed Issimaila porte parole de la présidence de l'Union

Mohamed Issimaila Conseiller diplomatique du président de la République s'est livré aux questions de La Gazette/Hzk-presse. Dans une large interview l'ancien ministre de l'éducation est intervenu sur les sujets brûlants de l'actualité nationale. Interview.

Question : Revenons au référendum. L'opposition exige la réhabilitation de la cour constitutionnelle sans laquelle, il n'y aura pas de référendum ?

M.I. : C'est une question complexe. Je peux l'avouer. Au niveau du principe. On peut dire que la cour constitutionnelle dont les pouvoirs ont été provisoirement transférés à la cour suprême, cela peut choquer quelqu'un de bonne foi, épris de démocratie. Mais cette cour depuis qu'elle existe qu'est ce qu'elle a fait

pour la démocratie ? Qu'est ce qu'on n'a pas dit de cette cour ? Sa dernière prouesse en date, c'est l'organisation d'un troisième tour pour 14 bureaux de vote. Allez lire le rapport de monsieur Antoy Abdou, ancien membre de la cour qui a révélé les dysfonctionnements, la corruption.

Question : Mais est-ce que le problème se situe dans l'institution ou plutôt au niveau des hommes ?

M.I. : Vous pouvez avoir tous les meilleurs textes du monde et s'il n'y a pas des hommes pour les appliquer cela restera lettre morte.

Question : Et pourtant le président avait une occasion d'y remédier au lieu de la dissoudre ?

M.I. : Mais il n'y a pas que lui. C'est d'ailleurs contre ce mode de désignation, la manière de nommer les membres de ladite cour que M. Antoy s'était attaqué. Vous imaginez une cour constitutionnelle où il n'y avait pas des juristes. Est-ce que ce n'est pas curieux et que personne n'est choquée. Que je sache, il n'y avait qu'un. En tout cas ça n'était pas un critère pour le choix des membres. 99% de ceux qui ont été membres si ce n'est plus, n'avaient aucune connaissance juridique.

Question : L'opposition

dénonce des restrictions aux libertés. Est-ce que la situation justifie de telles restrictions ?

M.I. : Je répondrai d'abord qu'il n'y pas des prisonniers politiques aux Comores.

Question : Et Ahmed Hassane El Barwane qui vient d'être placé en détention ?

M.I. : Il faut dire les motifs. Ce n'est pas parce qu'il est secrétaire général du Juwa. Ce n'est même pas pour la citoyenneté économique. Prenons le cas de Mayotte depuis combien d'années les comoriens des autres îles se rendent à Mayotte et que parfois ils sont refoulés sans tapage médiatique. Qu'est ce qui s'est passé pour que la situation s'empire. Est ce que quelqu'un s'est posé la question. Est-ce qu'on s'est posé la question que toutes les déstabilisations du pays viennent de Mayotte ? Mercenariat, séparatisme...

Question : Vous voulez lier l'arrestation de Barwane à la question de Mayotte ?

M.I. : Cela n'a rien à avoir. C'est pour venir à une idée que toute menace à l'ordre public ou tentative pendant cette période c'est plus sensible. C'est une période très sensible. Pour peu qu'on accepte d'avoir une vue globale de la situation du pays.

Question : La communauté internationale appelle à un large consensus avant le référendum. Comment le régime a accueilli cette réaction ?

M.I. : Vous savez que la communauté internationale et plus précisément l'organisation des Nations unies a pris part aux assises qui ont fait de recommandations parmi lesquelles la réforme constitutionnelle. Le consensus, ce n'est pas des assises organisées par le gouvernement mais plutôt par la société civile notamment le mouvement de 11 août.

Question : Sur la question de Mayotte. Jusqu'à où ira le bras de fer entre les gouvernements comorien et français ?

M.I. : En réalité, il faut opposer deux choses. Il y a la puissance qu'a la France membre du conseil de sécurité avec un droit de veto. Ça c'est le fait. Il y a le droit que les Comores détiennent sur Mayotte. Parce que toutes les instances internationales reconnaissent Mayotte comme partie intégrante des Comores. Que demande l'État comorien à l'État français c'est de discuter. Ce qu'aucun comorien ne peut envisager, c'est de dire que Mayotte n'est pas comorienne. Autant il est impensable de renoncer

à une partie de notre intégrité territoriale, autant dire que les Comores ont intérêt à s'entendre avec la France, parce qu'il y a beaucoup des raisons.

Question : Venant de vous cela m'étonne que vous encouragiez le dialogue avec la France ?

M.I. : Il faut se rendre à l'évidence. On n'a pas la force d'aller déloger la France à Mayotte. Nous avons le droit, il faut le marier avec le dialogue. J'ai jamais appelé à faire la guerre à la France. C'est une guerre perdue de l'avance. Il y a une chose qui m'intrigue que l'opposition ne s'intéresse pas à cette question.

Question : Elle a quand même soutenu les décisions du ministre des affaires étrangères...

M.I. : Oui, sur le bout des lèvres. Mais qu'elle face des propositions. Qu'elle mette la même vigueur pour défendre l'intégrité du territoire que pour défendre la Cour Constitutionnelle. Ou est ce que la Cour vaut mieux que Mayotte. Je ne le pense pas.

Propos recueillis par Maoulida Mbaé

Suite et fin

IL VA Y AVOIR DU MONDE CHEZ VOUS

— JUSQU'AU 30 JUIN —
INSTALLATION OFFERTE*

*Offre valable aux Comores du 13/05 jusqu'au 30/06/18 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Décodeur satellite à 4 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Installation de la parabole offerte au lieu de 5 000KMF. Voir conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES
CANAL+

GROGNE DES ÉLÈVES DU PUBLIC

L'intersyndicale droite dans ses bottes

Les propos que le ministre de l'intérieur aurait tenus devant le collectif des élèves des collèges et lycées, ne sont pas de nature à apaiser la situation. C'est ce qu'a laissé entendre, l'intersyndicale des enseignants dont le secrétaire général, n'exclut pas une année scolaire prochaine perturbée, si le gouvernement fait fi de leurs vieilles revendications.

L'intersyndicale des enseignants s'exprime après le mouvement de grogne des élèves du lycée de Moroni qui ont délogé les enseignants au motif qu'il n'y a pas lieu de continuer les cours au moment où les enseignants refusent de remplir leurs bulletins de

notes. Dans une conférence de presse tenue hier mercredi, le bureau de l'intersyndicale nie le fait que les enseignants du lycée de Moroni avaient reçu leur salaire du mois de mai 2017 comme l'aurait soutenu le ministre de l'intérieur devant le collectif des élèves.

« Je tiens à préciser que les enseignants du lycée de Moroni n'ont reçu aucun sous concernant le salaire du mois de mai 2017 objet de notre refus de remplir nos bulletins », a déclaré Moussa Mfoungoulie secrétaire général de l'intersyndicale pour qui, de telles allégations sont de nature à radicaliser le mouvement des élèves. « Supposons que les enseignants du lycée de Moroni ou celui de Ouani comme on nous le

fait savoir ont été payés. Mais cela ne résout en rien le problème. Et même si tout Ngazidja était payé et que Ndzouani n'a rien reçu. Ça ne changera rien, car, le syndicat est national », a renchéri Mohamed Hamza pour qui, il n'est pas élégant pour un porte parole du gouvernement de tenir de tels propos surtout dans une période de ramadan.

Pour Moussa Mfoungoulie, les enseignants n'observent pas une grève et soutient que la grogne des élèves ne les concerne pas, « les élèves disent qu'ils ne reprendront pas les cours avant de recevoir leurs bulletins de notes. Nous aussi, on ne remplira pas les bulletins avant que la majorité des enseignants ne perçoive leur salaire », a-t-il fait savoir

comme pour tenter de lever les éventuelles ambiguïtés entre les revendications des enseignants et celles des élèves.

Le monsieur syndicat qui va jusqu'à déterrer l'éternelle revendication – avancements et titularisations. « Ce sont nos carrières qui sont en jeu. Nous savons que les travaux d'assainissement du fichier de la Fonction publique ont pris fin avec des résultats encourageants. Nous savons que les fonds que le gouvernement a économisés à travers le contrôle fait pourraient permettre de payer la moitié de nos avancements si ce n'est pas la totalité. Donc il n'y a pas de raison que le gouvernement n'honore pas ses engagements », a-t-il déclaré.

« Nous espérons que le gouvernement pourra nous entendre pour que la rentrée prochaine se passe dans les meilleures conditions. Autrement, nous courons le risque d'une année qui sera fortement perturbée », a-t-il mis en garde. On apprend par la suite que le gouvernement a au paravent versé 124 millions fc sur un total de 293 millions fc pour Ngazidja. « Une goutte d'eau dans l'océan », lance le syndicaliste, ajoutant que la majorité des enseignants n'a rien perçu. D'après-lui les enseignants des lycées et collèges de l'île d'Anjouan réclament la totalité des 300 millions fc.

Maoulida Mbaé

ECONOMIE

Le Directeur-pays de la Banque Mondiale reçu à Beit Salam

Le Directeur-pays de la Banque Mondiale résidant à Maputo (Mozambique) M. Mark R. Lundell, a été reçu pour la première fois par le Président de la République à Beit-Salam. Une première depuis que le président Azali Assoumani a été investi président de l'Union des Comores.

Le directeur-pays de la Banque Mondiale a été reçu à Beit Salam. Au menu des discussions entre Mark L. Lundell et Azali Assoumani, le renforcement de la coopération entre la Banque Mondiale et l'Union des Comores. Le directeur pays de la Banque Mondiale région Afrique de l'Est envisage une enveloppe de 380 millions de dollars pour 4 grands projets en Union des Comores dans l'agriculture et le

renforcement des capacités.

Les discussions portaient aussi sur le Plan d'Investissements Quinquennal (PIQ) qui doit mobiliser les partenaires au développement. Le directeur pays de la Banque Mondiale pour l'Afrique de l'Est a salué les Comores pour avoir dessiné une stratégie pays. Il a montré sa disponibilité à accompagner les Comores dans la mobilisation des fonds de ce plan qui tourne autour de 450 millions d'euros, notamment avec le forum des bailleurs mais aussi mobiliser les bailleurs. Azali Assoumani conclura en déclarant qu'il ne peut y avoir d'émergence dans ce pays sans un accompagnement concret des partenaires au développement dont la Banque Mondiale.

Mohamed Youssouf



Le directeur pays de la Banque Mondiale reçu à Beit Salam

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

Tabac et maladies cardiaques

Lors de la journée mondiale sans tabac, l'accent était mis sur les maladies cardiovasculaires, conséquences directes de la consommation de cigarette. Chaque année, le 31 mai, l'OMS et ses partenaires marquent la Journée mondiale sans tabac, en soulignant les risques sanitaires et autres risques associés au tabagisme et en plaidant en faveur de politiques efficaces pour réduire la consommation de tabac.

"Le tabac et les cardiopathies" est le thème choisi cette année. Le tabagisme est devenu aujourd'hui un important facteur de risque dans l'apparition de cardiopathies coronariennes, d'accidents vasculaires

cérébraux et de maladies vasculaires périphériques. Le Directeur de Cabinet représentant la ministre de la santé a révélé la gravité de la consommation du tabac en Union des Comores. Il a expliqué que les maladies cardiovasculaires tuent davantage de personnes que toute autre cause de décès dans le monde tout en montrant que la consommation de tabac ainsi que l'exposition au tabagisme passif contribuent à raison d'environ 12% de tous les décès dus à une cardiopathie.

« Le tabagisme est la deuxième cause principale de maladie cardiovasculaire, après l'hypertension artérielle », lance Mohamed Djaffar Abbas. En Union des Comores, le tabagisme reste un problème de santé publique, plus particulière-

ment les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les cancers des poumons lié à la consommation des produits du tabac. Il reste convaincu que cette journée va inciter les différents responsables à participer à cette lutte contre le tabagisme.

« La consommation du Tabac dans n'importe quelle forme constitue aujourd'hui une menace très sérieuse des populations dans le monde en général et en Afrique en particulier. C'est pourquoi la communauté internationale est très préoccupée par la morbidité et la mortalité croissante de nos populations autant par les dégâts économiques, sociaux et environnementaux qu'entraîne l'usage du Tabac, poursuit-il.

« Cependant, le tabac est beaucoup consommé dans notre pays

détruisant lentement mais sûrement la santé de nos communautés par plusieurs maladies qu'on peut éviter en s'abstenant l'usage du tabac ». L'OMS Afrique, à travers la déclaration de la directrice régionale de l'OMS Afrique, appelle les politiques visant à réguler la consommation de tabac, à promouvoir les espaces non-fumeurs et à encourager les fumeurs à arrêter de fumer. Ils contribueront à améliorer la santé et le bien-être des populations. Il faut pour ce faire un leadership fort, de l'engagement politique et une société civile éclairée qui demande instamment des politiques favorisant la santé cardiaque et le droit à la santé.

Mohamed Youssouf

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication et

Rédacteur en chef

Elhad Said Omar

Rédaction

A. Mmagaza

Maoulida Mbaé

Mohamed Youssouf

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Mariamama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

COMMERCE

Promouvoir l’artisanat comorien

Comme chaque année, la Chambre de commerce d’industrie et d’artisanat de la Grande-Comore a organisé la journée promotionnelle de l’opérateur économique. C’est à travers une foire artisanale que la CCIA Ngazidja a lancé cette activité mardi, au sein de ses locaux sis au quartier Mahadi. Cette dernière aura lieu du 5 au 9 juin.

“Promouvoir les produits locaux » est le message des organisateurs de la foire artisanale de la Ccia Ngazidja. Pour encourager les artisans, le ministère de tutelle prévoit la construction d’un village artisanal qui permettra aux artistes d’avoir un point de vente fixe où tous les produits artisanaux locaux seront exposés pour faciliter les achats. La direction artisanale soutient cette initiative et promet d’œuvrer pour que les artisans puissent vivre de leurs produits. Elle assure que le ministère et la direction de l’artisanat mettront tout en œuvre pour que des normes soient instaurées afin de pousser la population à consommer comorien.

« Nos produits artisanaux sont bons. L’exemple le plus concret, ce



Ouverture de la foire artisanale par la CCIA

sont les portes et produits en bois. Les produits locaux peuvent avoir une longue durée contrairement aux autres qui viennent de l’extérieur », se réjouit Rahamatou Goulam, directrice générale de l’artisanat. La foire met en valeur les produits comoriens et l’artisan en particulier.

« La mission principale de notre institution est de promouvoir l’artisanat comorien. Donc l’organisation d’un tel évènement permet de rapprocher les artisans de la population afin de trouver les clients potentiels », explique Mohamed Soibr Edine, président de la CCIA.

Sur les treize stands d’expositions, dix-neuf exposants. Pour Fatou Said, originaire de Nyumamilima dans le Mboinkou, c’est l’occasion d’exposer son savoir-

faire. Infirme, la couturière confectionne des robes, coud des sacs en tissu traditionnel, des portefeuilles, des pantalons et des chemises. En fauteuil roulant, elle brave son handicap et donne le meilleur d’elle-même.

Pour Soifiata Achirafi, qui vend des d’épices, les Comoriens ne consomment pas assez de produits locaux. La cinquantenaire avoue être tombée un peu par hasard dans le monde des épices. « Au début, je voulais me lancer dans la production de chips, mais par manque d’expérience dans le domaine, je me suis tournée finalement dans la production d’épices », nous raconte la gérante de « Kumbara ».

Soifiata déplore que les produits locaux ne soient pas exposés dans les rayons du marché comorien. « On s’est donné à fond pour produire ces produits mais nous n’avons pas de soutien. Nos produits ne sont pas sur le marché et pourtant, les mêmes produits exportés y sont. C’est regrettable ». Elle hausse la voix et appelle les Comoriens à changer de mentalité pour consommer des produits made in Comores.

A.O Yazid



Union des Comores
Société Nationale des Postes et Services Financiers
AVIS DE VENTE DE VEHICULES

La SNPSF porte à la connaissance du Public qu’elle met en vente dans ses différents sites les Véhicules suivants :

- NGAZIDJA**
- Véhicule immatriculé 571S73 Marque Toyota Hiace année de mise en circulation 2008
 - Véhicule immatriculé 889M73 Marque Peugeot Expert année de mise en circulation 2005
 - Véhicule immatriculé 154Q73 Marque Daihatsu TerioS année de mise en circulation 2007
 - Véhicule immatriculé 155Q73 Marque Daihatsu TerioS année de /mise en circulation 2007
 - Véhicule immatriculé 165V73 Marque Hyundai Elantra année de mise en circulation 2009
 - Véhicule immatriculé 655X73 Marque Hyundai Oli année de mise en circulation 2009
 - Véhicule immatriculé 656X73 Marque Hyundai Oli année de mise en circulation 2009
 - Véhicule immatriculé 883R73 Marque Kia Sportage année de mise en circulation 2008
 - Véhicule immatriculé 932Y73 Marque ZNA année de mise en circulation 2011
 - Véhicule immatriculé 868N73 Marque Renault Clio année de mise en circulation 2006
 - Véhicule immatriculé 880R73 Marque Kia Rio année de mise en circulation 2008
 - Véhicule immatriculé 882R73 Marque kia Rio année de mise en circulation 2008
 - Moto immatriculé 157AD 73 Marque MTR année de mise en circulation 2012
 - Moto
- ANJOUAN**
- Véhicule immatriculé 581H71 Marque Daihatsu TerioS année de mise en circulation 2012
 - Véhicule immatriculé 162C71 Marque Mitsubish Pick up année de mise en circulation 2003
 - Véhicule immatriculé 819D73 Marque Daihatsu PICANTO année de mise en circulation 2007
- Moheli**
- Véhicule immatriculé 963A72 Marque Isuzu année de mise en circulation 2008
 - Véhicule immatriculé 589B72 Marque KIA Rio année de mise en circulation 2011
 - Scooter immatriculé 0690/72

Les véhicules sont visibles à la SNPSF à partir du 10/06/2018 à (Moroni Port pour Ngazidja ; Habomo et Missiri pour Anjouan ; Mdjawaché pour Mohéli)
Les déclarations d’intention sont à mettre sous enveloppe fermée avec la mention « vente du véhicule Numéro d’immatriculation à ne pas ouvrir ».

Elles doivent être adressées à la responsable de la logistique (Moroni Port) pour les véhicules se trouvant à Moroni, à la Direction Régionale Anjouan pour les véhicules se trouvant à Mutsamudu et à la Direction Régionale de Mohéli pour les véhicules se trouvant à Fomboni .
L’ouverture est fixée le 30/06/2018 en présence d’un huissier sur tous les sites.

N/B : le règlement de la vente s’effectuera en une et seule tranche de paiement.
Le véhicule est vendu en l’état.

HISTOIRE

Il y a quarante ans, disparaissait le président Ali Soilihi Mtsachiwa

Le 29 mai 2018 dernier a marqué le 40ème anniversaire de l'assassinat du président Ali Soilihi. Cette année l'événement est passé sans grande commémoration contrairement aux années passées. Mais comme chaque année les uns et les autres y sont allés de leurs analyses. L'histoire de son assassinat reste encore un mystère, tout est à écrire comme celui du président Abdallah. Tous les deux ayant croisé sur leur chemin le même homme représentant les intérêts des réseaux nostalgiques d'un ancien empire colonial en pleine décadence de ses confettis.

Ali Soilihi fut l'homme des paradoxes. Pour beaucoup de jeunes comoriens, l'homme est aurolé de toute une panoplie d'actes héroïques. Pour les plus anciens, l'analyse est plus nuancée. Au départ Ali Soilihi a été comme tous ces hommes politiques que l'ancienne puissance coloniale essayait de manipuler dans la défense de ses intérêts. Il fut donc instrumentalisé pour la préparation du coup d'état du 3 août 1975 qui a renversé le président Abdallah qui venait tout juste de déclarer l'indépendance des



Le président Ali Soilihi à la chambre des députés

Comores. Il affirmait au journal Le Monde du 5 août 1975 qu'il voulait rétablir des relations normales avec la France. Ainsi donc, il fut le précurseur des coups d'état dans les îles

de la lune. Il fut parmi les personnes qui ont accepté d'utiliser des hommes de mains étrangers, en l'occurrence Bob Denard, pour régler des questions de politique intérieure. Il a en outre gouverné en utilisant la coercition plus que la gouvernance démocratique.

Entre admiration et interrogation

Ceux qui utilisent son slogan « seule l'histoire est juge » se doivent de ne pas oublier de faire cet inventaire du grand homme et non de l'enfermer seulement sur les aspects qui le valorisent. Dans une certaine mesure, ce qui fait la grandeur d'Ali Soilihi, c'est le bilan négatif de ses successeurs, qui n'ont pas voulu ou pu mettre sur pieds un Etat de droit.

La question relative à la volonté politique des gouvernants, sur cet aspect de l'état de droit, est toujours au centre de la problématique de notre développement depuis notre accession à la souveraineté nationale. Dans cet article du Mondé cité plus haut, le journaliste Daniel Junqua, notait que « Certes, toute simplification demeure difficile et

un peu discutable dans un territoire où la politique locale est traditionnellement assez embrouillée, pour avoir justifié, au sujet des Comores, l'expression d'archipel aux sultans batailleurs ».

En définitive, on peut constater que ce qui reste d'Ali Soilihi, pour ses anciens partisans, c'est beaucoup plus une rhétorique qu'une démarche ou une méthode pour que les idéaux auxquels il a combattu soient au cœur de la problématique du développement des Comores. Et comme tous les grands révolutionnaires disparus, on dresse des énormes icônes, pour les encenser pour mieux atténuer l'esprit de révolte qui était en eux. Ali Soilihi n'échappe pas à la règle.

Il reste cependant une référence, pour tous ceux qui aiment sincèrement ce pays et qui sont prêts à faire des sacrifices pour que la vie devienne meilleure. Le devoir de mémoire c'est aussi le courage d'assumer notre propre histoire, pour les générations présentes et futures.

Mmagaza

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES (FFC)

La Ffc rejette des « accusations gratuites »

A la Ffc, les événements se précipitent. A peine nommé, si nomination il y avait, au poste de conseiller du président de l'institution du football national, en charge des équipes nationales et de la coopération, Tota Faharidine Mroivili jette déjà l'éponge, le dimanche 3 juin 2018, arguant un motif de « manque de transparence ». A la Ffc, la réaction ne s'est pas fait attendre. Tota aurait senti l'odeur d'une éjection.

"L'accusation portée contre la fédération est sans fondement. C'est un prétexte. Il est parti parce qu'il a constaté qu'il est assis sur un siège éjectable », dit-on dans les couloirs de la Ffc. Le patron de l'institution, Saïd Ali Saïd Athoumane, est déçu pour ce qu'il qualifie de « accusation gratuite et calomniatrice ». Il lance un défi : « Nous demandons à n'importe qui de montrer publiquement un cas de manque de transparence. Je n'étais pas aux Comores. Mais, ce que notre secrétaire générale a fait est une consigne du comité exécutif ». Tota ne comprend pas pourquoi ce n'est pas le Directeur administratif et financier (Daf), un poste inexistant, qui encaisse les 19 millions fc déboursés par l'État, mais la secrétaire générale. La Ffc n'a jamais eu un Daf.

Ahamadi et Nour, focalisent



Le patron de la Ffc Saïd Ali S. A.

L'attention

Le président actuel s'apprête à rénover l'administration : « Nous cherchons un contrôleur financier, mais non un Daf. Après un avis de recrutement et l'enquête de moralité, effectuée par la Brigade de Recherche de la Gendarmerie nationale, deux dossiers sur cinq ont retenu l'attention : le 1er, celui de Ahamadi Saïd et le 2e, de Nour Saïd Himidi (voir encadré). Le contrat sera signé bientôt. C'est pour cette raison que le numéro deux de la Ffc a encaissé la subvention de l'État le 23 juin. Je remercie encore une fois les autorités de l'Union pour leur traditionnelle bienveillance financière».

La secrétaire de la Ffc, Mariata, allait-elle immobiliser une telle somme à la veille du départ des deux délégations sportives ? Deux agences ont assuré leurs déplacements : AsianCom Voyage (Moroni), pour les locaux après appel d'offre, et Massilia Voyage (Marseille) pour les éléments de la diaspora. Il conclut : « AsianCom Voyage a été proposé par Tota. On a eu deux assemblées générales, les billets ont été délivrés par Ab-Aviation, alors que l'agence de Tourqui Salim est à Moroni. Qu'on arrête de dire n'importe quoi ! ».

Bm Gondet

A/ Ahamadi Saïd est né à Mramani (Ndzouani). Il y a débuté ses classes primaires. Plus tard, il poursuit ses études secondaires (1er degré) au Collège public de Hombo- Mutsamudu et (2e degré) au Lycée de Moroni. Deux Universités ont parfait ses études supérieures : Mvouni (Comores) et Ankatso d'Antananarivo (Madagascar). Avant de revenir au bercail, il a débuté sa vie active dans la Grande île, notamment à Nosy-be, au titre d'auditeur.

B/ Aucune information sur la Mohélienne Nour Saïd Himidi. Elle ne s'est pas présentée à l'enquête de moralité.



La famille Mchangama

Le foyer amélioré

Cuisinons avec le foyer amélioré et sauvons la forêt !

Nous sommes dans la maison rurale de l'oncle et la tante de Mchangama, au village. Le feu est allumé pour cuisiner le repas pour le fils de son frère, il y a beaucoup de fumée. L'oncle souffle sur le feu qui peine à démarrer. Il appelle son épouse pour lui demander de lui apporter du bois de chauffe.

Personnages :

L'Oncle (frère du père Mchangama)

La Tante (épouse de l'Oncle)

Le fils cadet Mchangama

L'oncle : Chérie, apporte-moi du bois de chauffe car il n'y en a plus ici à la cuisine.

La tante : Mon chéri, la réserve en bois de chauffe est terminée. Et les pluies de ces derniers jours ont mouillé le peu de charbon que nous avions.

L'oncle : Peux-tu demander à notre voisin Djohé s'il peut nous donner un peu de bois de chauffe ou du charbon ?

La tante : Tu sais très bien que notre voisin est tout le temps absent

L'oncle : C'est vrai, tu as raison!

L'oncle : Allo? Mon neveu?

Fils cadet Mchangama : Oui, Allo !.

L'oncle : C'est ton oncle ici! J'essaye de préparer notre repas pour tout à l'heure mais je n'ai pas assez de bois de chauffe et le peu de charbon que je possède est mouillé par les pluies de ces derniers jours. Je voudrais demander à ton père de venir avec un peu de bois quand il viendra te déposer. J'espère qu'il en a un grand stock!

Fils cadet Mchangama : Ok ! Tonton. Je lui en parle.

Fils cadet Mchangama : Bonjour Tonton, voilà je suis arrivé! Mon père m'a déposé juste au coin car j'ai du bois et aussi un cadeau pour toi!

L'oncle : Ah, une surprise c'est gentil!

C'est quoi ?

Fils cadet Mchangama : J'ai apporté un foyer de cuisson économe. J'ai découvert ça à l'Université lors de la Journée Comorienne Contre le Changement Climatique.

Il y avait plein d'activités et beaucoup de visiteurs! J'ai appris beaucoup de choses

Il y avait un stand qui présentait le Bako Djema, c'est un foyer de cuisson économe, J'en ai parlé à papa qui en a acheté deux dans un magasin en ville. Il y en a un pour vous!

L'oncle : C'est vraiment gentil! Ça m'a l'air très intéressant!

Fils cadet Mchangama : Oui tonton, je vais te montrer comment il fonctionne. Il n'y a pas de fumée nocive pour la santé et il consomme très peu de bois de chauffe et en plus, c'est rapide pour cuisiner.

La tante : Ah, les hommes, toujours passionnés par la cuisine!

Enfin, grâce au foyer amélioré nous ne devons plus couper autant d'arbres!

Fils cadet Mchangama : Oui ma tante, si la majorité des familles utilise les foyers améliorés, la forêt sera mieux protégée!

Lors de la Journée contre le Changement Climatique, on nous a dit qu'une gestion rationnelle du bois de chauffe c'est aussi une façon de lutter contre le changement climatique en limitant la déforestation provoquée par la coupe des arbres pour le bois de chauffe!

L'oncle : Mais, ces foyers améliorés, sont-ils importés de l'étranger ?

Fils cadet Mchangama : Justement non! Ce sont des artisans soudeurs comoriens qui

ont été formés et outillés grâce à des programmes de soutien aux micro-entreprises. Ils fabriquent et vendent ces foyers pour gagner de l'argent et subvenir à leurs besoins de tous les jours.

La tante : Et où peut-on les acheter ces Bako Djema ?

Fils cadet Mchangama : Ce n'est pas compliqué, il y a des points de vente de "Bako Djema" à Anjouan et il semblerait qu'il y en aura bientôt à la Grande-Comore et à Mohéli. On peut aussi en acheter auprès des petits vendeurs ambulants qui crient "TowaWurengé" dans les rues !

La tante : C'est bien pour la cuisine, mais pour les grandes marmites de riz, de ntibé et de madaba pour les grands mariages, ça ne marchera pas...

Fils cadet Mchangama : Mais si ma tante, il y a aussi des cuiseurs économes grand modèle Bako Djema pour les particuliers, les associations, les entreprises et les groupements qui ont besoin de cuisiner dans des grandes marmites quand ils organisent de grandes festivités et des événements !

La tante : Mais alors, tout le monde peut cuisiner pour toutes les occasions avec les Bako Djema!

Fils cadet Mchangama : Bien sûr ! Et si tout le monde cuisine avec les foyers améliorés, nous allons vraiment réduire la coupe d'arbres et contribuer à lutter contre le changement climatique aux Comores !

La tante : Et bien, mon neveu, je te remercie pour cette bonne idée de cuisson économe....

Ça va protéger notre santé, ça va nous faire gagner du temps et, en plus ça va réduire la déforestation!

Sans compter que ça va aussi améliorer les conditions de vie de tous ceux et toutes celles qui passent des heures et parcourent des kilomètres chaque jour, à ramasser du bois pour faire leurs repas.

Je pense à toutes ces jeunes filles dans les campagnes qui abandonnent trop souvent l'école pour s'occuper des tâches ménagères et ramasser du bois de chauffe...

L'oncle : Et bien mon neveu, je vais en parler au chef du village, aux notables et aux imams pour diffuser cette innovation et que tout le monde adopte les foyers améliorés.

La tante : Et moi je vais en parler à toutes les femmes et les jeunes filles du village! Ça va changer leur vie!

Fils cadet Mchangama : Quand à moi, je vais rencontrer les écoles pour promouvoir les foyers améliorés et qu'ainsi toutes les filles puissent aller à l'école.

Je vais aussi aller voir les associations de protection de l'environnement pour qu'elles diffusent cette bonne pratique qui protège la forêt et réduit les impacts du changement climatique!

L'oncle : Et bien passons à table, le repas est prêt maintenant!

La tante :

Juste trois petits morceaux de bois. Et hop, l'affaire est conclue. On cuisine sans fumée, ça protège la santé, pas de gaspillage de bois et pas de perte de temps. C'est une petite révolution pour une cuisson économe, C'est vraiment efficace ! Bon appétit à tous!



LES COMORES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE TEMPS DE L'ACTION !



Union des Comores - Union Européenne
Un partenariat pour le Développement



Ce programme a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'équipe Projet de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique aux Comores et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne